

Constructeur de produits de sécurité incendie certifiés  et titulaire des certifications  de services d'installation et de maintenance.



([https://www.f](https://www.facebook.com/aviss)

[/AVISS](https://www.facebook.com/aviss)

[https://v](https://www.facebook.com/aviss)
152074578940

AVISS ([HTTP://WWW.AVISS.FR/](http://www.aviss.fr))



MATÉRIEL CENTRAL ECS ET CMSI

[⌂ \(HTTP://WWW.AVISS.FR\)](http://www.aviss.fr) > [RÉGLEMENTATION \(HTTP://WWW.AVISS.FR/REGLEMENTATION/\)](http://www.aviss.fr/reglementation/) > [INSTALLATION \(HTTP://WWW.AVISS.FR/REGLEMENTATION/INSTALLATION/\)](http://www.aviss.fr/reglementation/installation/) > MATÉRIEL CENTRAL ECS ET CMSI

MATÉRIEL CENTRAL ECS ET CMSI

ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ET DE SIGNALISATION

L'équipement de contrôle et de signalisation (ECS), ou anciennement le tableau de signalisation, devra être implanté dans un local répondant aux conditions suivantes (notamment au sens de l'article MS66 du règlement de sécurité E.R.P. ou de la norme NFS 61-970) :

- Être à proximité de l'accès principal ou du local qui est normalement utilisé par les services de secours (si possible au rez-de-chaussée) et demeurant facilement accessible au personnel concerné

(non accessible au public) et placé au niveau d'accès 1 (au sens de la norme NFS 61-931), visible du personnel de surveillance et ses organes de commande et de signalisation doivent demeurer aisément accessibles.

AVISS (<http://www.aviss.fr>)



- Emplacement avec un risque d'incendie faible (mais pas nécessairement VTP), risque faible de dommage mécanique sur l'équipement,
- Convenablement protégé contre les risques inhérents à l'activité (vibrations, fumées, poussières, dégagements de gaz ou de vapeurs, etc. ...),
- Avoir des conditions d'environnement, température et taux d'humidité (absence de condensation), compatibles avec les caractéristiques techniques des matériels installés,
- Surveillé par des détecteurs automatiques,
- Sous surveillance humaine quand les locaux sont occupés.

De plus, il est nécessaire que ce matériel soit installé à une hauteur du sol du local le rendant accessible, hauteur comprise entre 0,70 m et 1,80 m, que toutes les informations soient facilement visibles et lisibles, les informations sonores soient audibles, et que les consignes d'exploitation en cas d'alarme incendie ou de dérangement soient à coté de ce matériel. L'ECS peut être constitué d'une ou plusieurs enveloppes.

CENTRALISATEUR DE MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Le centralisateur de mis en sécurité incendie (CMSI) et l'équipement de contrôle et de signalisation (ECS) doivent être regroupés dans un emplacement réservé au service de sécurité incendie du bâtiment avec la surveillance de la liaison entre-eux. Le matériel central du CMSI doit être implanté dans un local satisfaisant les points suivants au sens de la norme NFS 61-932 :

- Etre à proximité de l'accès principal ou du local qui est normalement utilisé par les services de secours (si possible au rez-de-chaussée) et demeurant facilement accessible au personnel concerné (non accessible au public) et placé au niveau d'accès 1 (au sens de la norme NFS 61-931), visible du personnel de surveillance et ses organes de commande et de signalisation doivent demeurer aisément accessibles,
- Emplacement avec un risque d'incendie faible (mais pas nécessairement VTP), risque faible de dommage mécanique sur l'équipement,
- Convenablement protégé contre les risques inhérents à l'activité (vibrations, fumées, poussières, dégagements de gaz ou de vapeurs, etc. ...),
- Avoir des conditions d'environnement, température et taux d'humidité (absence de condensation), compatibles avec les caractéristiques techniques des matériels installés,
- Sous surveillance humaine quand les locaux sont occupés.

De plus, il est nécessaire que les commandes et signalisations des matériels centraux soient installés à une hauteur du sol du local les rendant accessible, hauteur comprise entre 0,70 m et 1,80 m à

l'exclusion des alimentations de sécurité (AES / EAES / EAE / APS), que toutes les informations soient facilement visibles et lisibles et les informations sonores soient audibles ; les commandes et signalisations non utilisées soient masquées soient clairement indiquées qu'elles sont en réserve.

AVISS (http://www.aviss.fr)



Les éventuels matériels déportés d'un CMSI doivent être implantés dans des emplacements à faible potentiel calorifique ou en VTP et dans une ambiance climatique correspondant aux caractéristiques certifiées.

ARTICLES RÉCENTS

[Actualités \(http://www.aviss.fr/actualites/\)](http://www.aviss.fr/actualites/)

12 JANVIER 2016

[N'attendez pas pour vous équiper de DAAF \(http://www.aviss.fr/nattendez-pas-pour-vous-equiper-de-daaf/\)](http://www.aviss.fr/nattendez-pas-pour-vous-equiper-de-daaf/)

8 MARS 2014

[Démarche globale de respect de l'environnement \(http://www.aviss.fr/demarche-global-de-respect-de-lenvironnement/\)](http://www.aviss.fr/demarche-global-de-respect-de-lenvironnement/)

11 JUIN 2013

➤ AVISS

Constructeur de produits de sécurité certifiés , titulaire des certifications  de services d'installation et de maintenance (048/96/17.F7) de SDI et CMSI délivrées par le CNPP , membre du GESI  affilié à la FFMI 

 Recherche

[Déclaration des Performances \(DoP\) \(http://www.aviss.fr/societe/declaration-performances-dop/\)](http://www.aviss.fr/societe/declaration-performances-dop/)

[CGV & Prestation de Service \(http://www.aviss.fr/societe/cgvd-prestation-de-service/\)](http://www.aviss.fr/societe/cgvd-prestation-de-service/)

[Service commercial \(http://www.aviss.fr/contact/service-commercial/\)](http://www.aviss.fr/contact/service-commercial/)

[Contact \(http://www.aviss.fr/contact/\)](http://www.aviss.fr/contact/)

AVISS (<http://www.aviss.fr>)



<https://www.facebook.com>

[/AVISS-\(https://vimeo.com](https://vimeo.com)

[15207478488408298](https://vimeo.com/15207478488408298)

[ACCUEIL \(HTTP://WWW.AVISS.FR/\)](http://www.aviss.fr/) / [SOCIÉTÉ \(HTTP://WWW.AVISS.FR/SOCIETE/PRESENTATION/\)](http://www.aviss.fr/societe/presentation/)
[/ RÉFÉRENCES \(HTTP://WWW.AVISS.FR/REFERENCES/\)](http://www.aviss.fr/references/) / [CATALOGUE \(HTTP://WWW.AVISS.FR/CATALOGUE/\)](http://www.aviss.fr/catalogue/)
/ [VOTRE ÉTABLISSEMENT \(HTTP://WWW.AVISS.FR/FORMULAIRE-SSI/\)](http://www.aviss.fr/formulaire-ssi/)
/ [NOS SAVOIR-FAIRE \(HTTP://WWW.AVISS.FR/NOS-SAVOIR-FAIRE/\)](http://www.aviss.fr/nos-savoir-faire/)
/ [ACTUALITÉS \(HTTP://WWW.AVISS.FR/ACTUALITES/\)](http://www.aviss.fr/actualites/)
/ [CONTACT \(HTTP://WWW.AVISS.FR/CONTACT/FORMULAIRE-DE-CONTACT/\)](http://www.aviss.fr/contact/formulaire-de-contact/)

AVISS GROUPE | V.4 | PRODUCTION ANADORE ([HTTP://WWW.ANADORE.FR](http://www.anadore.fr)) | © 1993 - 2016